



Monsieur Bernard SALOMON,
Président de la Communauté de Communes
de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

à

Mesdames, Messieurs les Délégués
du Conseil Communautaire

Beaumont-de-Lomagne, le 29 mars 2024

CONVOCACTION

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

JEUDI 11 AVRIL 2024 à 18h
À la salle polyvalente de LARRAZET

L'ordre du jour sera le suivant :

1/ Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de personnel à temps partagé entre le SMEEOM et la CCLTG

(L'avenant n°1 joint sera transmis ultérieurement dans le délai légal de transmission de 5 jours francs avant la tenue du conseil communautaire)

2/ Avenant n°1 au Procès-verbal de mise à disposition de personnel entre la commune de Beaumont et la CCLTG pour la piscine intercommunale

PJ : Avenant n°1 à la convention de mise à dispo. Gregorski

3/ Délibération portant création d'un emploi permanent dans un groupement de communes de moins de 15 000 habitants (stagiairisation agent France Services)

4/ Recrutement accroissement d'activité saisonnière (Juillet et août pour accueil/secrétariat pendant les congés d'été des agents France Services)

5/ Délibération fixant les modalités du Compte Epargne Temps (CET)

6/ Approbation du compte financier unique Compte Financier Unique 2023 du budget principal de la CCLTG

PJ : CCLTG - CFU Balance des valeurs inactives RG35

PJ : CCLTG - CFU Balance règlementaire CO69

PJ : CCLTG - CFU

PJ : CCLTG - Etat annexes CFU

PJ : CCLTG - Récapitulatif RAR investissements 2023 et justifications

7/ Approbation du compte financier unique Compte Financier Unique 2023 du budget de l'Office de Tourisme Intercommunal

PJ : OTI - CFU Balance des valeurs inactives RG35

PJ : OTI - CFU Balance réglementaire CO69

PJ : OTI - CFU

PJ : OTI - Etat annexes CFU

8/ Approbation du compte financier unique Compte Financier Unique 2023 du budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif

PJ : SPANC - CFU Balance des valeurs inactives RG35

PJ : SPANC - CFU Balance réglementaire CO69

PJ : SPANC - CFU

9/ Affectation de résultat 2023

10/ Actualisation des autorisations de programme (AP) à l'occasion du vote du budget 2024

PJ : Actualisation des Autorisations de Programme

11/ Vote des taux d'imposition 2024

12/ Fixation du produit de la taxe GEMAPI 2024

13/ Vote du budget primitif 2024 de la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

PJ : CCLTG – Budget Principal 2024

14/ Vote du budget primitif 2023 de l'office de tourisme intercommunal

PJ : OTI – Budget Principal 2024

15/ Vote du budget primitif 2023 du service public d'assainissement non collectif

PJ : SPANC – Budget Principal 2024

16/ Programme de travaux d'investissement voirie - exercice 2024 : demande de subvention auprès du Département

17/ Autorisation de mise à disposition de l'office de tourisme de 5 cartes piscine de 10 entrées destiné à la promotion touristique sur le territoire

18/ Convention entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) et la Communauté de Communes concernant l'accueil des établissements scolaires à la piscine intercommunale

(Le document joint sera transmis ultérieurement dans le délai légal de transmission de 5 jours francs avant la tenue du conseil communautaire)

19/ Mise à jour du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine intercommunale

PJ : POSS (Plan d'Organisation de la surveillance et des secours) – Piscine Intercommunale de la Lomagne

20/ Approbation du contrat de location entre la CCLTG et l'Institut de Lestonnac pour le logement du maître-nageur sur les mois de juin et septembre 2024
(Le contrat de location joint sera transmis ultérieurement dans le délai légal de transmission de 5 jours francs avant la tenue du conseil communautaire)

21/ Approbation convention d'occupation de la piscine entre le maître-nageur diplômé et la CCLTG pour les mois de juin à septembre 2024
(Le document joint sera transmis ultérieurement dans le délai légal de transmission de 5 jours francs avant la tenue du conseil communautaire)

22/ Approbation d'une convention pour la gestion, l'entretien et les travaux des voies mitoyennes situées sur les communes limitrophes / Convention entre CCLTG et CCGSTG
PJ : Convention gestion voies mitoyennes avec C.C. Grand Sud Tarn-et-Garonne

23/ Approbation avenant n°2 convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture de combustibles granulés bois pour chaufferies biomasse – modification du coordonnateur
PJ : Avenant n°2 convention groupement granulés bois

24/ Projet d'extension de périmètre du Syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) suite à la demande d'adhésion de la Communauté de communes du Pays de trie et du Magnoac
PJ : Modification statutaire extension SYGRAL

25/ Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse accompagnée de documents complémentaires.

Je vous remercie de confirmer votre présence ou de nous informer de votre absence soit :

- **En cliquant directement dans la rubrique « Ma réponse » sur STELA**
- **Par mail à contact@cc-lomagne82.fr**
- **Par téléphone au 05 63 65 34 26**

En cas d'absence, merci de bien vouloir solliciter votre suppléant ou nous transmettre un pouvoir (modèle ci-joint).

Comptant sur votre présence,

Cordiales salutations

Le Président
Bernard SALOMON

